

RETRAITES : DES PERSPECTIVES FINANCIÈRES DÉGRADÉES PAR LA CRISE SANITAIRE

Par La Rédaction Publié le 27 novembre 2020 à 08h24 Vie-publique.fr

Dans son rapport annuel, le conseil d'orientation des retraites (COR) revoit ses prévisions sur les perspectives financières des régimes de retraite en intégrant les conséquences de l'épidémie de Covid-19. À l'horizon 2030, les comptes des régimes de retraite seraient dégradés par rapport aux projections réalisées par le COR en 2019.

Le niveau de vie des retraités, légèrement supérieur en 2018 à celui de l'ensemble de la population (de l'ordre de 2,9%), devrait diminuer à long terme pour revenir à son niveau des années 1980.

"La crise sanitaire et économique est venue dégrader sensiblement les perspectives financières à court et moyen termes qui étaient présentées dans les derniers rapports du conseil d'orientation des retraites (COR)", telle est en substance la conclusion du rapport annuel du COR rendu public le 26 novembre 2020.

Des projections encore incertaines sauf pour le très court terme

Les travaux de projection du COR ont été réalisés alors que de nombreux éléments ne sont pas encore connus : surmortalité causée par la deuxième vague de l'épidémie de Covid-19, conséquences économiques du deuxième confinement, incertitudes sur le contexte économique et sur l'évolution future de l'épidémie. Les projections ont également été réalisées avant la présentation du quatrième projet de loi de finances rectificative pour 2020. De même, les projections s'appuient sur la législation actuelle du système de retraite.

Pour l'année 2020, le COR met en évidence une forte contraction des ressources des régimes de retraite. Le financement du système de retraite repose à 79% sur les cotisations sociales. En raison du recours massif au chômage partiel, de la baisse de l'emploi et des reports de paiement décidés pour les travailleurs indépendants, les ressources devraient baisser de 5,1% par rapport à 2019. Alors que le système de retraite était quasiment à l'équilibre en 2019, son solde du système de retraite devrait atteindre -1,1% du PIB (soit un déficit de 23,5 milliards d'euros). La forte baisse des ressources ne devrait pas être compensée par la diminution des dépenses liée à la faible surmortalité des retraités. En raison de la chute du PIB, la part des dépenses de retraite devrait y augmenter fortement pour atteindre 15,2%.

Les prévisions à l'horizon 2030

Le COR décline les résultats de ses projections selon quatre scénarios de gains de productivité associés à un taux de chômage de 7%.

À l'horizon 2030, la part de la richesse nationale consacrée au versement des retraites apparaît stable, autour de 14%, après le pic conjoncturel de 2020 (15,2%). Cette part devrait baisser à l'horizon 2070 (entre 11,6% et 13,4% selon les scénarios). L'évolution des dépenses de retraite est donc maîtrisée sur la période malgré le vieillissement de la population. Le COR explique cette tendance par la baisse de la pension de retraite moyenne rapportée aux revenus d'activité. Les pensions devraient continuer à croître en euros constants mais moins vite que les revenus. Le solde financier du système de retraite devrait varier entre -0,6 et -1% sur les 25 prochaines années. En 2070, le système de retraite devrait être en excédent dans deux scénarios.

Le niveau de vie des retraités, légèrement supérieur en 2018 à celui de l'ensemble de la population (de l'ordre de 2,9%), devrait diminuer à long terme pour revenir à son niveau des années 1980. En outre, par rapport aux générations actuelles qui partent à la retraite (nées au milieu des années 1950), les générations plus jeunes devraient être pénalisées par des taux de cotisation plus élevés et un montant moyen de pension plus faible. Leur durée de retraite en proportion de leur durée de vie totale aurait tendance à augmenter compte tenu des gains d'espérance de vie

Par La Rédaction Publié le 27 novembre 2020 à 08h24 Vie-publique.fr